

# loisir et sport point com

bulletin de communication

3800, boul. Casavant Ouest, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8E3  
Téléphone : (450) 773-9802 – Télécopieur : (450) 773-4881  
Courriel : [lsm@loisir.qc.ca](mailto:lsm@loisir.qc.ca) – Site Internet : [www.loisir.qc.ca](http://www.loisir.qc.ca)

Volume 12, numéro 8 – Décembre 2012



## Un peu de CRÉ ME

Pour des nouvelles du Plan d'action en loisir

de la CRÉ Montérégie Est



### Formation et composition du comité régional de concertation en loisir de la Montérégie Est

Le 7 décembre dernier, la Conférence régionale des élus de la Montérégie Est a procédé à l'adoption de la composition du comité régional de concertation en loisir. Les membres de ce comité sont les suivants :

- Élu(e) du milieu rural : **Odette Ménard**, mairesse de la municipalité d'Ange Gardien
- Élu(e) du milieu urbain : **Arthur Fauteux**, maire de la municipalité de Cowansville
- Représentante de la Conférence régionale des élus de la Montérégie Est : **Annie Morin**, adjointe au développement CRÉ Montérégie Est
- Représentante du Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie : **France Martin**, Table des présidents, vice-présidente de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
- Représentant du Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie : **François Lafortune**, Table des directeurs généraux, directeur général adjoint, Commissions scolaire des Hautes-Rivières
- Représentante des municipalités moins de 5000 habitants : **Julie Champigny**, coordonnatrice des loisirs Saint-Dominique
- Représentant des municipalités de 5000 à 9999 habitants : **Benoît Simard**, chef de division loisir, culture et vie communautaire, ville de Contrecoeur
- Représentante des municipalités de 10 000 à 24 999 habitants : **Manon Lanneville**, chef de division loisir, culture et vie communautaire, ville de Varennes
- Représentant des municipalités de 25 000 habitants et plus : **Richard-A. Coulombe**, chef de division loisir, culture et vie communautaire, ville de Chambly
- Représentante de la Table des agents ruraux de la Montérégie : **Jennifer Crawford**, agente de développement rural, Conseil économique du Haut-Richelieu
- Représentante de la Direction de la santé publique de la Montérégie (DSP) : **Marie-Chantal Fournel**, agente de planification de programmation et de recherche, Équipe saines habitudes de vie, clientèle adulte et personnes âgées
- Représentante du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) : **Sylvie Goupil**, conseillère aux opérations régionales et à l'aménagement du territoire, Direction régionale de la Montérégie
- Représentant du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : **À venir**
- Loisir et Sport Montérégie (LSM) : **Mario Chamberland**, directeur général, Loisir et Sport Montérégie

Le mandat principal de ce comité régional sera d'une part d'assurer la concertation des acteurs régionaux afin de répondre aux volontés d'agir et aux besoins exprimés par les acteurs locaux du secteur du loisir public, et d'autre part, de soutenir ces derniers dans la réponse aux besoins prioritaires en loisir. Ce comité jouera aussi le rôle de comité de suivi de l'entente signée en 2012 entre la Conférence régionale des élus de la Montérégie Est et Loisir et Sport Montérégie. De plus, s'il y a lieu, le comité régional de concertation jouera également le rôle de comité consultatif auprès d'un ministère ou organisme gouvernemental visant à assurer la cohérence des actions régionales aux grandes orientations ministérielles.

Une première rencontre de ce comité a eu lieu le 13 décembre 2012. Une rétrospective des actions des trois dernières années a été faite et une discussion sur les perspectives à venir dans le cadre du plan d'action a également eu lieu.



**Les membres du nouveau Comité régional de concertation loisir en Montérégie Est**  
(Sont absents sur la photo : M.Arthur Fauteux, Mme Sylvie Goupil et M.François Lafortune)

## **Bilan de la rencontre thématique : La visibilité et la mise en valeur du bénévolat et des bénévoles en loisir**

### **Rappel du contexte de l'atelier de fantaisie guidée « Bâtir une communauté amie des bénévoles »**

Le renouvellement du bénévolat en loisir et la nécessité d'agir sur la promotion, la visibilité et la mise en valeur des bénévoles et du bénévolat en loisir ont été identifiés par les acteurs locaux en loisir en Montérégie comme priorités d'intervention et d'action. Soixante-dix (70) personnes ont participé, jeudi le 11 octobre dernier, à un atelier d'identification et de priorisation des idées d'avenir pour le développement d'une communauté amie des bénévoles en Montérégie, dont l'objectif principal était de donner la parole aux acteurs en loisir afin de :

- Développer une vision commune de ce que pourrait être une communauté amie des bénévoles;
- Générer une banque d'idées et de moyens idéals de rendre visible et de valoriser le bénévolat en loisir;
- Prioriser les idées et projets à mettre de l'avant dans le cadre du programme de promotion, de visibilité et de mise en valeur des bénévoles et du bénévolat en loisir;
- Rassembler un groupe d'acteurs en loisir afin de former une « commission consultative sur le bénévolat en loisir » afin d'apporter leurs commentaires dans l'élaboration du programme de visibilité et de promotion du bénévolat en loisir.

Les résultats et priorités des participants guideront Loisir et Sport Montérégie dans le développement et la mise en œuvre d'un programme de promotion, de visibilité et de mise en valeur des bénévoles et du bénévolat en loisir, lequel sera mis en branle au cours de l'année 2013-2014. Pour accéder au rapport de consultation et à la banque d'idées : [http://www.loisir.qc.ca/114/docs\\_Benevolat/Rapportdeconsultation\\_11oct2012.pdf](http://www.loisir.qc.ca/114/docs_Benevolat/Rapportdeconsultation_11oct2012.pdf) et [http://www.loisir.qc.ca/114/docs\\_Benevolat/Inventaire%20idees\\_avenir\\_11oct2012.pdf](http://www.loisir.qc.ca/114/docs_Benevolat/Inventaire%20idees_avenir_11oct2012.pdf).

### **Qu'est-ce que le bénévolat en loisir rapporte aux individus?**

Les participants consultés considèrent les contributions suivantes comme étant les principales retombées et bénéfiques individuels de l'implication bénévole en loisir, soit :

- Contribuer à la réalisation et à l'estime de soi (réaliser quelque chose et en être fier / prouver ce que je peux faire), entres autres ça contribue au développement du sentiment de valorisation et de satisfaction personnelle et au développement du sentiment d'accomplissement, d'utilité et d'estime de soi;
- Contribuer au développement personnel et permet de réaliser ses projets et ses rêves;
- Contribuer à l'intégration de son milieu et permet de rencontrer des gens et de socialiser.

### **Qu'est-ce que le bénévolat en loisir rapporte aux communautés locales?**

Les participants consultés considèrent les contributions suivantes comme étant les principales retombées et bénéfiques collectifs de l'implication bénévole, soit :

- Permettre le développement de l'appartenance et la fierté, le développement du tissu social (relation d'ouverture), de l'engagement et de l'implication des citoyens;
- Contribuer au dynamisme et à la qualité de vie de la communauté.

### **Ce que les participants consultés imaginent d'une communauté amie des bénévoles**

Dans une communauté amie des bénévoles, ce que les participants consultés imaginent, concerne majoritairement :

- **Une communauté qui se responsabilise, reconnaît l'importance, appuie et soutient le bénévolat, soit par :**
  - Des moyens et des soutiens au maintien et au renouvellement / accessibilité du bénévolat. À titre d'exemples :
    - Des campagnes et activités de recrutement concertées en réseau d'organismes et de territoires;

- Des guichets uniques et lieux d'information, recrutement et formations;
- Des outils d'information et du soutien de la municipalité.
- Des moyens de rendre accessible le bénévolat. À titre d'exemples :
  - Des activités de recrutement et d'engagement intergénérationnel et de mentorat;
  - Des activités de recrutement et d'engagement jeunesse.
- La sensibilisation et la responsabilisation des organisations (politiques, économiques). À titre d'exemples :
  - L'éveil et la participation du milieu des affaires;
  - L'éveil et la participation du milieu politique municipal;
  - L'éveil de la communauté.
- La reconnaissance de l'effort et la valorisation du bénévolat et des bénévoles. À titre d'exemple :
  - La reconnaissance et la valorisation par des gestes formels des acteurs politiques et économiques.

■ **Une communauté qui fait la promotion et rend visibles les contributions de l'engagement / la participation des citoyens, soit par:**

- L'affichage et la visibilité via les médiums de communication publics et privés (municipalité, organisme, entreprise et commerce). À titre d'exemples :
  - Des panneaux et moyens d'affichage via les ressources de la municipalité (site web, entrées de la ville, lieux publics, présence de logo - slogan);
  - Des actions / activités organisées de promotion, visibilité et de mise en valeur du bénévolat et des bénévoles.
- La visibilité et la mise en valeur via les médias de communication. À titre d'exemple :
  - Via les journaux / hebdo

**Les projets et idées que les participants consultés voudraient voir se réaliser prioritairement en vue d'une communauté amie des bénévoles**

■ **Concernant les principaux projets et idées prioritaires, par ordre d'importance, les participants souhaitent :**

- Des actions de promotion et de visibilité via les médias (visibilité via des sources et paliers divers : ententes de promotion, campagne médias, page reconnaissance);
- Un signe distinctif et prestigieux pour pouvoir reconnaître et remercier les bénévoles (visibilité via des sources et paliers divers : épinglettes, collant « bénévole à bord », panneaux de la ville, bracelets);
- Revoir l'image du bénévolat (visibilité via des sources et paliers divers : rendre ça cool, véhiculer un rêve);
- Récompenser les bénévoles par certains privilèges (entreprises et commerces locaux : achats locaux, échanges, carte bénévole, crédit de taxes);
- Politique de reconnaissance systématique des bénévoles (responsabiliser les organisations : milieux municipal, scolaire et associatif);
- Logo – slogan entrée de ville (responsabiliser les organisations : milieux municipal, scolaire et associatif);
- Support de la municipalité : maire, conseillers + gestionnaires (responsabiliser les organisations : milieux municipal, scolaire et associatif);
- Valoriser via les réseaux sociaux et donner la possibilité (choix) d'implication (visibilité via des sources et paliers divers).

En conclusion, pour promouvoir et rendre visibles les contributions du bénévolat en loisir, l'affichage et la visibilité via les municipalités, organismes et entreprises privées et via les moyens de communication traditionnels (journaux, radio, réseaux sociaux) sont des incontournables. Une étape préalable à cette promotion est la responsabilisation et l'engagement des organismes publics et privés afin qu'ils reconnaissent l'importance du bénévolat en loisir, le soutiennent et l'appuient. Entre autres, le développement et l'accessibilité du bénévolat auprès des citoyens ainsi que le soutien au maintien et au renouvellement des ressources bénévoles sont des moyens pour parvenir à nos fins.

*Merci de votre intérêt pour le développement du loisir en Montérégie Est!*